



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 14 avril 2026
(27)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 32, dans la pièce B45 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Mary Robinson (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Burey, McBean, McNair, Muggli, Robinson et Sorensen (6).

Participent à la réunion : Joanne Markle LaMontagne, analyste, Bibliothèque du Parlement; Monica Granados, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le rôle du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la sécurité alimentaire au Canada.

TÉMOINS :

L'honorable sénatrice Pat Duncan.

Première nation Tr'ondek Hwech'in :

Derrick Hastings, gestionnaire de ferme (*par vidéoconférence*).

Gouvernement du Yukon :

Randy Lamb, agronome, Direction de l'agriculture, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (*par vidéoconférence*).

À titre personnel :

Kari Johnston, bénévole, Programme de paniers alimentaires de la région de Kluane (*par vidéoconférence*).

L'honorable sénatrice Pat Duncan, Derrick Hastings, Randy Lamb et Kari Johnston font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 19 h 37, la séance est suspendue.

À 19 h 41, conformément à l'article 12-16(1)d), le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 septembre 2025, le comité poursuit son étude sur le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets que les feux de forêt ont sur les industries de la foresterie et de l'agriculture, ainsi que sur les communautés rurales et autochtones, à l'échelle du pays.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la portion de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou le personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté dans les deux langues officielles et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que la présidente soit autorisée à déposer le rapport au Sénat ou auprès de la greffière du Sénat dans les deux langues officielles, dès que possible, et à y demander une réponse du gouvernement complète et détaillée.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité pour promouvoir le rapport avec l'appui de la Direction des communications, de la télédiffusion et des publications du Sénat.

À 20 h 32, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Caroline Woodward